

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 9 (1917)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction : Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim : G. Heymann
Téléphone 1808 0 0 0 Kapellenstrasse 6 0 0 0 Compte de chèques N° III 1366
Parait tous les mois

○ Expédition et administration : ○
Imprim. de l'Union, Berne
○○○○ Kapellenstrasse, 6 ○○○○

SOMMAIRE:

SOMMAIRE:		Pages
1. Invitation à la conférence syndicale internationale à Berne	61	3. Congrès de la Fédération ouvrière suisse 65
2. A propos de la revision des statuts de l'Union suisse des fédérations syndicales	62	4. Dans les fédérations 67
		5. Mouvement syndical international 67
		6. Divers 68

INVITATION

à la

Conférence syndicale internationale à Berne

le 1^{er} octobre 1917

La conférence qui avait été convoquée pour le 8 juin à Stockholm, par la Centrale syndicale hollandaise, ne pouvait avoir le succès que lui souhaitaient tous les amis d'une entente entre les syndicats. Le délai de convocation était trop court, si bien que la discussion préalable des questions présentées devenait impossible. Nous-mêmes, nous nous sommes prononcés contre, parce que nous étions d'avis qu'il fallait d'abord écarter tous les obstacles qui entravaient une convocation.

La conférence de Stockholm du 8 juin, à laquelle la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie étaient représentés, ne put donc pas liquider le programme qu'elle s'était tracé. Il fut décidé de convoquer une nouvelle conférence en Suisse pour le 17 septembre, et on exprima le vœu de voir toutes les centrales nationales y prendre part.

Nous nous réjouissons que la conférence de Stockholm a repris le premier projet qui prévoyait une conférence en Suisse, et qu'elle ait prévu une date qui donnera la possibilité d'une participation de toutes les centrales.

Si l'on a constaté à Stockholm que des raisons techniques ont empêché la réussite de la conférence, il nous est permis d'informer les camarades qu'il nous a été possible de ramener le contact et que de ce fait la situation est claire.

La Confederazione Generale del Lavoro à Milan a déclaré par lettre de son secrétaire Rigola, datée du 19 mai, qu'elle participerait à une conférence syndicale internationale convoquée par la Suisse, si les représentants des deux groupes

d'Etats consentaient à y prendre part. La Confédération Générale du Travail à Paris a informé, le 4 juin, par son secrétaire Jouhaux, qu'elle était prête à participer à une conférence internationale convoquée par la Suisse, et elle propose en même temps d'inviter aussi les organisations qui, jusqu'ici, n'adhéraient pas à l'U. S. I., tels que le Comité parlementaire anglais, les Tchèques et les Russes.

Nous ne doutons pas de la participation de l'Espagne et de l'Amérique. Les Anglais sont encore indécis; cependant, après avoir reçu une lettre datée du 9 mai, nous n'avons aucune raison de croire qu'ils s'abstiendront seuls de participer à la conférence. Les autres pays du groupe de l'Entente se conformeront certainement aux décisions des grands Etats. Les Centrales nationales des pays centraux ont déjà assuré l'année dernière qu'elles adhèreraient à une conférence, et les neutres ne manqueront naturellement pas de donner aussi leur adhésion.

Le comité de l'Union suisse des fédérations syndicales croit, ainsi que le démontre la décision de Stockholm, que pour ce qui concerne la date de la conférence, une petite modification devrait avoir lieu, du fait qu'il faut tenir compte des difficultés de voyager actuellement. C'est ainsi qu'il fut décidé, après un mûr examen, de convoquer la Conférence syndicale internationale à Berne, pour le lundi 1^{er} octobre.

Les points suivants sont prévus à l'ordre du jour: 1^o Constitution et siège de l'U. S. I. 2^o Propositions des syndicats internationaux au Congrès de la Paix. Le comité est d'avis que la discussion d'affaires politiques devra être exclue des débats.

Les centrales nationales peuvent envoyer chacune 10 délégués, cependant chaque pays n'a droit qu'à une seule voix au vote. Les propositions pour la conférence sont à envoyer au comité de l'Union suisse des fédérations syndicales.